
HYDERABAD – Réunion générale annuelle
Mardi 8 novembre 2016 – 08h30 à 10h30 IST
ICANN57 | Hyderabad, Inde

STEVE CROCKER : Bonjour à tous. Alors, cette séance intervient toujours dans la dernière partie du dernier jour, et aujourd’hui c’est la première partie de l’avant-dernier jour.

Donc, comment on va procéder ce matin. Réunion publique du conseil d’administration, étant donné qu’il s’agit d’une conférence générale annuelle. Il y a deux réunions du Conseil d’administration différentes, l’une avec l’ordre du jour actuel du bureau d’administration actuel. Et on va dire au revoir aux membres du conseil d’administration qui nous quittent, et la transition avec les nouveaux membres du Conseil d’administration. Une petite cérémonie à cette occasion, j’y reviendrai. Et tout ça va être suivi du forum public deuxième partie.

Donc pour commencer ce matin, je vais demander à Stephane Van Gelder de nous parler du processus NomCom.

Stéphane ?

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

STEPHANE VAN GELDER : Merci beaucoup, Steve. Je suis Stephane Van Gelder. Je suis président du NomCom 2016. On me demande de parler un peu plus près du micro. On m'entend bien ? Je vais recommencer.

Donc je m'appelle Stephane Van Gelder, président du NomCom 2016. Et voici mon rapport à la communauté à la suite de la finalisation du cycle de cette année. Voyons si la présentation fonctionne. Donc cette année, nous avons eu les positions ouvertes suivantes: trois membres du Conseil d'administration; un à la GNSO; deux At-Large, l'un pour l'Europe et l'un pour les États-Unis – on recrute toujours par région à l'ALAC; et un siège à la ccNSO, au conseil de la ccNSO.

Le NomCom, cette année, a reçu 105 candidatures complètes pour ces postes. Vous avez ici les détails des candidatures à l'écran. Et j'aimerais souligner le fait que 20 de ces 105 candidatures complètes provenaient de femmes. Ce qui veut dire que nous avons eu la tâche difficile d'essayer de parvenir à un certain équilibre de genre, parce qu'on recrutait à partir de candidatures provenant de femmes qui étaient moins élevées que celles des hommes. Donc nous continuons à encourager les femmes à présenter leur candidature parce que, bien entendu, le NomCom ne peut que recruter sur la base des candidatures complètes que nous recevons.

Donc la diversité en tout genre constitue non seulement une condition sine qua non de notre processus, mais également quelque chose sur lequel nous veillons énormément. Et grâce aux efforts de sensibilisation, nous nous efforçons de parvenir au plus haut niveau de diversité que nous pouvons atteindre. Mais on ne saurait insister suffisamment sur la diversité dans ce processus. Et pour que nous puissions faire une sélection plus diverse, il faut que plus de femmes présentent leurs candidatures.

Alors, statistiques de cette année par rapport à l'année dernière. J'ai eu l'honneur de présider le NomCom 2015 et 2016. Donc je vais pouvoir comparer ces statistiques en connaissance de cause.

Cette année, nous avons eu un peu moins de postes de leadership à sélectionner, mais on a reçu plus de candidatures. L'année dernière, on avait eu 81 candidatures complètes, et cette année 105 candidatures complètes, comme je viens de le dire. Et les détails nous montrent qu'il y a plus de gens qui présentent la candidature au Conseil d'administration plutôt qu'aux autres postes pour lesquels nous recrutons. Et souvent, nous avons le sentiment que c'est regrettable parce que les gens passent à côté de ces positions alors qu'ils ont l'expertise suffisante pour occuper ces postes à l'ALAC, à la GNSO et à la ccNSO. Et très souvent, ces groupes constituent également un

bon terrain d'action pour accéder ensuite au Conseil d'administration.

Donc nous encourageons les gens à envisager ces postes.

Et l'année dernière, en 2015, 12 candidatures provenaient de femmes. Donc si vous regardez les pourcentages, l'année dernière, on avait 14,8 % de candidatures de femmes et cette année, 19 %. Donc ce pourcentage a augmenté, mais c'est encore insuffisant.

Le NomCom a travaillé dur pour essayer de continuer à se montrer redevable et à être transparent vis-à-vis de la communauté de l'ICANN. Nous avons eu un message, un lanceur d'alerte, par rapport aux problèmes rencontrés dans le processus du NomCom. Nous avons continué à augmenter notre interaction vis-à-vis du Comité de gouvernance du Conseil d'administration ; d'ailleurs, j'aimerais remercier ce comité et Chris Disspain, qui nous ont apporté tout le soutien nécessaire grâce auquel nous avons eu un dialogue extrêmement productif.

L'équipe constituée du président, président élu et président associé, a mené une révision et s'est engagée à publier cette révision. Nous avons fait l'objet d'une révision par les pairs pendant notre mandat pour analyser les quatre domaines au sein du NomCom, qui faisaient l'objet de cette révision. Cette

révision est publiée dans le rapport final que nos présidents ont élaboré pour cette année.

Le NomCom s'est également engagé à être révisé et à publier cette révision. Et nous espérons que, ce faisant, nous allons pouvoir montrer un panorama complet à la communauté comme ça n'a jamais été le cas auparavant.

Nous avons élu également des sous-comités, des sous-groupes qui nous aident dans nos fonctions. Je ne vais pas rentrer dans le détail de ce que font ces sous-groupes, parce que les détails sont contenus dans le rapport final et ce rapport est disponible, comme je vous le disais, sur le site Web du NomCom.

Vous voyez ici quelques liens à l'écran concernant le NomCom.

Et pour conclure cette présentation, le site Web du NomCom, je vous le disais à l'instant, figure à l'écran.

Le rapport. Nous encourageons davantage de transparence et nous publions régulièrement des rapports qui démontrent les activités et le travail régulier du NomCom.

STEVE CROCKER :

Dernière chose. Est-ce que vous pourriez nous dire quelle est la date butoir pour les candidatures, pour que la communauté sache un petit peu quels sont les cycles ? Et peut-être également

que vous pourriez nous dire de combien de temps disposent les candidats par rapport à ce calendrier.

STEPHANE VAN GELDER : Alors, par rapport à la première question, le NomCom 2017 va se réunir aujourd’hui et pendant deux jours. Donc aujourd’hui et demain, il va se réunir. Et la coutume est que nous ouvrirons la période de candidatures aux alentours de la fin de l’année, ou début de l’année suivante, donc aux alentours de décembre janvier, et qu’elle s’étende jusqu’à la fin mars.

Donc les dates sont fixées de cette manière, pas plus précisément, parce que le nouveau NomCom qui va être présidé par Hans Peter Holen a décidé de cela. Mais voilà approximativement les périodes de dates pour la période de candidatures, pour que les candidats puissent envoyer leur SOI.

Il s’agit d’un processus en deux étapes. Les gens envoient leur déclaration d’intérêt. Ensuite, le personnel de soutien ICANN — Joette et Jia — leur demande de remplir un formulaire complet de candidature. En général, c’est assez court. On essaie de faire ça assez rapidement. Et on fait notre possible pour que les gens puissent aller en ligne remplir ce formulaire et qu’il y ait une sauvegarde qui soit faite.

Bien entendu, on leur demande un certain nombre de détails à ces candidats pour qu'on puisse évaluer leurs candidatures, mais ce processus est plus simple et agile grâce au travail des comités récemment élus du NomCom.

STEVE CROCKER :

Oui. J'ai observé que, parfois, les gens ont tendance à décider à la dernière minute de présenter leur candidature. Il faudrait éviter cela au maximum.

Donc, contactez vos communautés, vos amis, toutes les personnes que vous pensez pouvoir être susceptibles d'être intéressées par un poste, et encouragez-les à présenter leur candidature s'ils veulent effectuer un travail pendant quelques années sans être payés, si ça les intéresse.

CHRIS DISSPAIN :

J'aimerais simplement dire, et je le dis à titre personnel, que si vous-même, vous avez des amis qui aimeraient se présenter au Conseil d'administration, je pense que chacun d'entre nous, les membres du Conseil d'administration, seront ravis de leur répondre et de leur donner des informations. S'ils sont intéressés donc, s'il vous plait, dites-leur de s'adresser à nous s'ils ont des informations à demander.

STEVE CROCKER : Très bien, Chris. Exactement. Nous sommes tous à leur disposition, à votre disposition, pour vous faire part de notre expérience, vous donnez des conseils. N'ayez pas peur de venir nous voir pour cela.

Bien.

Maintenant, nous passons à la réunion en tant que telle. Premier point, vérifier le quorum. Je vais demander à Thomas de faire une annonce des personnes présentes.

THOMAS SCHNEIDER : Thomas Schneider.

JONNE SOININEN : Jonne Soininen.

MARKUS KUMMER : Markus Kummer.

GEORGE SADOWSKY : George Sadowsky.

GORAN MARBY : Goran Marby.

ASHA HEMRAJANI : Asha Hemrajani.

BRUCE TONKIN : Bruce Tonkin.

STEVE CROCKER : Steve Crocker.

CHERINE CHALABY : Cherine Chalaby.

CHRIS DISSPAIN : Chris Disspain.

RINALIA ABDUL RAHIM : Rinalia Abdul Rahim.

LOUSEWIES VAN der LAAN : Lousewies Van der Laan.

RAM MOHAN : Ram Mohan.

KUO-WEI WU : Kuo-Wei Wu.

RON da SILVA : Ron da Silva.

LITO IBARRA : Lito Ibarra.

SUZANNE WOOLF : Suzanne Woolf.

MIKE SILBER : Mike Silber.

STEVE CROCKER : Et y a-t-il quelqu'un par téléphone peut-être ? Erika Mann et Bruno Lanvin ne sont pas là, me semble-t-il.

Oui. Bonjour. Donc avons-nous le quorum ?

JOHN JEFFREY : Oui. Monsieur.

STEVE CROCKER : Bien. Premier point à l'ordre du jour. Ensemble de points non controversés. Je vais lire les intitulés. Donc ce sont les points à l'ordre du jour qui ne font pas l'objet de controverses. Donc c'est la prérogative de chacun des membres du Conseil d'administration d'identifier un ou plus de ces points et de les passer à l'ordre du jour principal.

Donc les points sur cet ordre du jour sont les suivants. Il y a 11 points. Alors, approbation du procès-verbal du 9 août et 13 septembre. Alors, nomination du membre du SSAC et nomination d'un représentant du RSSAC et opérateur de serveur RSSAC. Délégation ICANN des lignes directrices de l'autorité, c'est-à-dire codifier certaines des interactions entre le PDG et le Conseil d'administration. Septième point, renouvellement du .TEL, de l'accord .TEL registre. Ensuite, les membres de la communauté qui sont formellement reconnus après cette réunion. Merci aux membres de la communauté. Merci au pays hôte, au personnel, aux interprètes, à l'équipe de l'hôtel et à tous ceux qui ont organisé cette réunion.

Y a-t-il des oppositions ? C'est approuvé. Nous passons à l'ordre du jour principal.

Point 2a jusqu'à 2i. Premier point, noms de domaine à deux caractères dans l'espace des nouveaux gTLD. Je vais demander à Bruce de nous présenter ce point.

BRUCE TONKIN :

Merci.

Les noms de domaine à deux caractères, c'est une question qui a fait l'objet d'un examen approfondi depuis ces cinq dernières années. On a eu une période de commentaire public. On a parlé à maintes reprises avec le GAC, pratiquement à toutes les réunions au cours des deux dernières années.

On a observé cette question dans le contexte de la mission de l'ICANN et de ses principaux engagements et valeurs. Il faut s'assurer de l'opération sûre et stable des identifiants uniques de l'Internet. Et ça, ça fait partie de la mission de l'ICANN pour le bénéfice de la communauté dans son ensemble. Nous avons mené des activités conformément aux principes de la loi internationale et des lois nationales applicables et grâce à nos processus de transparence qui permettent la concurrence et l'entrée ouverte sur les marchés liés à l'Internet.

À chaque fois que cette question se pose, on entend parler de la personne qui détient telle chaîne de caractère. Et en fait, personne ne détient à lui seul une chaîne à un caractère ou deux caractères ou trois caractères. Mais on peut utiliser – il existe plusieurs lois qui permettent d'utiliser des chaînes de caractères pour des buts bien particuliers.

On a également examiné avec soin l’avis qu’on a reçu du GAC et l’intérêt que le GAC a démontré au cours de plusieurs réunions. Et au titre de notre mission qui consiste à garantir une opération sûre et stable des identifiants, et également pour le bien de la communauté, nous partageons les préoccupations du GAC pour dire que l’utilisation des noms ne devrait pas être faite de telle manière de décevoir ou de semer la confusion chez les consommateurs. Et certains sites Web peuvent donner l’impression qu’ils sont des sites Web gouvernementaux d’une certaine manière. Donc nous étions conscients de cela.

Pour trouver une solution à ce problème, il faut prendre en considération cela. Et on a mis en place des mécanismes pour éviter l’utilisation malveillante dans ce sens, éviter les abus, et permettre aux gens de faire des réclamations et en tout cas de dire lorsqu’ils rencontrent des problèmes.

Pour parvenir à la résolution que nous avons élaborée après ce travail, nous avons également observé que ce nous pensons que cette résolution est conforme à l’avis du GAC. Donc, dans cette résolution, il y a une spécification, la section 2 du nouvel accord des registres sur les nouveaux gTLD et la réserve pour les étiquettes à deux caractères ASCII qui sont détaillés dans l’ISO 3166-1 alpha-2. L’opérateur de registre peut aussi proposer de délivrer des réservations en fonction de la mise en œuvre des

mesures afin d'éviter la confusion dans les extensions géographiques correspondantes.

Le communiqué de Los Angeles du 15 octobre 2014 indiquait que le GAC a reconnu que les noms de domaine à deux caractères de second niveau sont amplement utilisés à travers les TLD existants et n'ont pas entraîné de problèmes au niveau de la sécurité, de la stabilité ou de la concurrence.

Le GAC n'est pas en position d'offrir un consensus ou un avis consensuel sur l'utilisation des noms de domaine de second niveau dans les nouvelles opérations de registres des nouveaux gTLD.

Le GAC a également élaboré un avis dans le communiqué de Singapour, le 11 février 2015, et à Dublin, dans son communiqué le 20 octobre 2015.

Le 16 octobre 2014, également, le Conseil d'administration a envoyé à l'ICANN l'avis du GAC, reprenant le communiqué de Los Angeles dans cette question. Et l'ICANN a lancé une procédure.

Dans le cadre de ce processus d'autorisation, l'ICANN a lancé un processus de consultation au sein de la communauté afin de développer une série de mesures proposées, afin d'éviter la confusion dans les extensions géographiques. Les mesures avaient pour objectif d'être obligatoires pour les registres des

nouveaux gTLD cherchant à déployer ou à livrer des lettres réservées ou des étiquettes à deux caractères.

L'idée était de trouver un arrangement ou d'avoir un tiers pouvant collaborer. Et ça, ça a été repris dans les mesures proposées pour éviter la confusion.

Le 8 juillet 2016, l'ICANN a publié un commentaire public avec ces mesures proposées pour les étiquettes ASCII à deux caractères afin d'éviter la confusion vis-à-vis des extensions géographiques correspondantes. À l'issue de ces mesures proposées, 43 commentaires ont été soumis par des individus, des gouvernements et des groupes.

Le Conseil d'administration a pris en considération ces commentaires, et il y a eu une analyse de ce rapport, des commentaires publics, et également l'avis du GAC concernant les mesures proposées et les étiquettes à deux caractères, et a décidé que les mesures pour les étiquettes ASCII à deux caractères, pour éviter la confusion des extensions géographiques correspondantes telles que révisées, étaient adoptées. Et le président ou PDG, ou la personne désignée par lui, est autorisé à prendre ce genre d'action pour autoriser les opérateurs de registres à livrer le haut niveau- les étiquettes ASCII à deux caractères à ce niveau-là.

STEVE CROCKER : Merci beaucoup, Bruce. Bien. Y a-t-il quelqu'un qui s'oppose ?
Qui est d'accord ?

Qui s'oppose ?

Y a-t-il des abstentions ? Lito. Est-ce que je peux te demander, si
tu le souhaites, de nous expliquer ?

LITO IBARRA : Merci, Steve. Il y a quelques mois, LACTLD, l'association des
opérateurs de registres pour l'Amérique latine et les Caraïbes a
publié une déclaration sur cette question. Étant donné que je
suis membre de LACTLD, j'ai fait mienne cette déclaration
publiquement. Et même si ce n'est pas vraiment différent de la
résolution, je préfère m'abstenir à cette occasion.

STEVE CROCKER : Merci beaucoup. On l'a bien noté.

Thomas.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, Steve. Étant donné que je n'ai pas le droit de vote, je
voulais simplement faire référence à l'avis du GAC et rappeler la
discussion qu'on a eue à la réunion avec le Conseil
d'administration. Et vous rappeler donc que plusieurs pays ont

fait part de leurs problèmes ou du fait qu'ils n'étaient pas tout à fait à l'aise vis-à-vis de certains aspects de cela.

STEVE CROCKER : Oui. On a pris tout cela en considération. Et c'est l'une des raisons, d'ailleurs, pour lesquelles ce processus est en train de prendre plus de temps que prévu. Et les mesures que nous avons incluses ici répondent justement à ces problèmes qui ont été soulevés, à ces préoccupations.

Bien. Nous passons au point suivant de l'ordre du jour. Donc, point 2b. Prise en considération du Corn Lake LLC par rapport à la déclaration finale du processus de révision indépendante de l'ICANN.

JOHN JEFFREY : Excusez-moi, monsieur le Président. Je ne pensais pas faire cette présentation aujourd'hui. Donc il s'agit de la révision ou de la prise en considération de la part du Conseil d'administration de l'affaire Corn Lake LLC contre le processus de révision indépendante de l'ICANN. Le Conseil d'administration est en train de réviser cela et faire avancer ce processus. Donc vous avez ici à l'écran cette décision. Voulez-vous que je la lise ?

STEVE CROCKER : Oui, s’il vous plait.

JOHN JEFFREY : Le 19 octobre 2016, l’ICANN a reçu la déclaration finale du processus de révision indépendante de l’IRP présenté par Corn Lake LLC contre l’ICANN.

Tandis que le panel IRP a déclaré que les défis de Corn Lake par rapport à la possibilité qu’un membre du panel d’experts soutenant l’objection de la communauté de l’objecteur indépendant contre la demande de Corn Lake pour .CHARITY et le refus de Corn Lake de prendre en considération la demande, considérant donc que le panel a également déclaré que l’action de ne pas prendre en considération .CHARITY en raison de l’objection vis-à-vis de la confusion de chaînes était consistant vis-à-vis des articles de l’incorporation et des statuts.

Tandis que le panel a également déclaré que Corn Lake est la partie qui prévaut, et considérant que– il est recommandé, pardon, que le conseil d’administration inclut la révision de Corn Lake et prenne toute décision ou action aux candidatures de Spring Registry Limited pour .CHARITY et agisse en fonction de l’opinion du panel IRP.

Considérant que conformément à l'article IV, section 3.21 des statuts de l'ICANN, le Conseil d'administration a considéré la déclaration finale.

Décide. Le Conseil d'administration accepte les conclusions suivantes de la déclaration finale.

Corn Lake est la partie qui prévaut de Corn Lake LLC.

Ensuite, refus de la reconsidération de Corn Lake de la demande 14-3, que les membres du Conseil d'administration exercent un jugement indépendant considérant qu'il s'agit là du meilleur intérêt de la communauté.

Et iv, l'action de mettre .CHARITY était non conforme aux articles d'incorporation et aux statuts , et que les parties devraient assumer les couts, décide que le Conseil d'Administration demande au président et au PDG, ou la personne désignée par lui, de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre des recommandations du panel, à savoir que le Conseil d'administration inclut la révision de Corn Lake .CHARITY, ne prennent aucune action ou décision par rapport à la candidature de Spring Registry Limited .CHARITY. Puis, procéder conformément au processus prévu vis-à-vis du traitement des candidatures de Corn Lake et Spring Registry Limited conformément au résultat de la procédure finale de la révision.

STEVE CROCKER : Merci beaucoup. J'aimerais savoir s'il y a une motion et qui appuie la motion. Est-ce qu'on souhaite en discuter ?

De toute évidence, ceci est lié à l'une des décisions de l'IRP, et la possibilité de commentaires repose sur le traitement de l'IRP.

CHRIS DISSPAIN : Merci, Steve.

Le BGC considère plusieurs de ces décisions IRP, surtout en ce qui concerne les candidatures qui sont passées par l'évaluation des priorités de la communauté. Donc vous avez davantage de détails dans le procès-verbal du BGC. Donc ceci sera publié.

STEVE CROCKER : Est-ce qu'on souhaite en discuter ? Si vous êtes d'accord, dites aye. Dites-moi.

Les gens qui sont opposés ? Les abstentions ? Merci.

La motion est appuyée, et nous demandons donc au PDG de ne pas continuer d'agir et de ne pas prendre d'autres décisions tant que nous n'avons pas la décision du panel. Et donc, nous restons conformes à la révision.

Ensuite, passons au 2c dans notre ordre du jour. Donc nous remercions la communauté multipartite pour son soutien de la transition.

Alors, nous sommes passés par un processus de deux ans et demi de transition, et donc nous en sommes à la partie agréable du processus - donc aux remerciements pour tout le travail qui a été effectué par différentes personnes.

Donc le 14 mars 2014, l'Administration nationale des télécommunications et de l'information, la NTIA, du Département du commerce des États-Unis, a annoncé son intention d'effectuer la transition du rôle de supervision des fonctions IANA à la communauté multipartite mondiale.

La NTIA demandait à l'ICANN d'organiser les parties prenantes mondiales pour développer une proposition de transition au rôle actuel que joue la NTIA dans la coordination du système des noms de domaine. La NTIA doit être soutenue par toute la communauté et être fidèle aux principes suivants : soutien et amélioration du modèle multipartite ; maintien de la sécurité, de la stabilité, de la résilience du DNS de l'Internet ; correspondre aux besoins et aux attentes des clients et partenaires du monde entier des services IANA ; et entretenir l'ouverture de l'Internet.

La NTIA a également déclaré qu'elle n'accepterait pas de proposition qui remplace le rôle de la NTIA par une solution dirigée par des gouvernements ou par une organisation intergouvernementale.

Les résolutions du conseil 2016.03.10.12-15 ; le Conseil a donc résolu d'accepter la proposition de transition du rôle de supervision des fonctions IANA du groupe ICG, reflétant les propositions mises au point par le CRISPP, le plan IANA et le groupe de supervision CWG, et a approuvé la transmission de la proposition au Département du commerce des États-Unis, de la NTIA, en réponse à la lettre du 14 mars.

Le Conseil a résolu que le précédent et PDG, ou sa personne désignée, devait planifier la mise en place de la proposition de manière à ce que l'ICANN soit opérationnellement prête à mettre en place la proposition.

Dans le cadre des résolutions du conseil 2016.03.10.16-19, le Conseil de l'ICANN a résolu d'accepter le rapport de la piste de travail 1 du CCWG-Responsabilité et d'approuver la transmission du rapport à la NTIA pour accompagner la proposition sur la transition de l'IANA développée par l'ICG.

Le Conseil a également résolu que le président et PDG devait mettre en place la mise en application du rapport de manière à

ce que l'ICANN soit prête opérationnellement à mettre en place la transition.

Le 27 mai, le Conseil a adopté la résolution 2016.05.27.01-04, résolvant que les nouveaux statuts de l'ICANN entreraient en vigueur à l'expiration du contrat des fonctions IANA entre l'ICANN et la NTIA, et a demandé au président et PDG de prévoir la mise en application des statuts de manière à ce que l'ICANN soit opérationnellement prête à répondre à ses obligations dans le cas où la NTIA approuverait la proposition de la transition à l'expiration du contrat.

Le 9 juin la NTIA a informé l'ICANN que la NTIA avait terminé sa révision de la proposition sur le rôle de la supervision IANA, et a déterminé que la proposition correspondait aux critères déterminés par la NTIA en mars 2014 lors de l'annonce de l'intention d'effectuer la transition au profit de la communauté multipartite. La NTIA a noté dans son rapport qu'il restait encore du travail à faire avant que la transition puisse se passer, et a demandé à l'ICANN de fournir à la NTIA un rapport sur la mise en œuvre d'ici le 12 août 2016.

Le 12 août, l'ICANN a fourni à la NTIA un rapport, notant que l'ICANN, en travaillant avec la communauté multipartite, confirme que toutes les fonctions, toutes les tâches relatives à ce qui avait été spécifié dans la lettre de la NTIA étaient en place.

Et que toutes les autres tâches soutenant la transition des fonctions de la NTIA étaient à l'étape finale ou en attente d'approbation. Et que tout ceci sera terminé d'ici le 30 septembre 2016 de manière à ce que le contrat des fonctions IANA puisse expirer.

Le 1^{er} octobre, la NTIA a demandé à l'ICANN et à la communauté multipartite que le contrat des fonctions IANA donc arrive à expiration.

Le Conseil souhaite exprimer son appréciation pour tout le travail qui a été effectué par la communauté, par les différents efforts des groupes de la communauté, pour arriver aux propositions. La mise en place des propositions coordonnées dans toute la communauté internationale a pu correspondre aux critères et a pu permettre la fin du contrat le 30 septembre 2016.

Ceci est sans précédent ; et ceci indique que la communauté a fait un travail énorme pour arriver à cette réussite.

Le Conseil d'administration exprime son appréciation au Département du commerce des États-Unis pour son soutien continu et pour la fin du contrat, pour tout ce travail, pour les efforts qui ont été effectués en tant que partenaire avec l'ICANN pour arriver à cet objectif historique.

Il y a un petit problème en Anglais– ça devrait être « historic » et pas « historical ».

Donc ceci nous ramène, nous fait repasser par ces deux ans et demi.

Qui est-ce qui veut appuyer ceci ? Lito, merci.

Y a-t-il des discussions là-dessus ? Y a-t-il des questions ?

Tous ceux qui sont pour, dites aye.

Si vous êtes opposés ? Des abstentions ?

La motion est résolue et je crois que de la part de tous, nous pouvons dire c'est avec– nous applaudissons donc le Conseil. Nous applaudissons la communauté, pardon. Le Conseil applaudit la communauté. Merci de tout cœur.

Alors, il y a une série de remerciements pour les différents membres des différentes parties. Les différents membres qui vont nous quitter, pardon. Donc, deux d'entre eux ne sont pas avec nous. Nous avons affiné un petit peu notre pratique au fil des années. Nous avons organisé des hommages à certains membres du Conseil, mais nous allons limiter les reconnaissances et les félicitations pour l'instant, et chacun des membres qui sont présents pourront donc faire une déclaration. Par contre, pour ce qui– nous n'allons pas nécessairement

laisser à tout le monde la parole, mais pour commencer, au nom de Bruno Lanvin, pour son service au Conseil d'administration.

Donc, Bruno a été nommé au Comité de nomination le 21 novembre 2013. Bruno Lanvin a terminé son mandat au Conseil de l'ICANN le 8 novembre 2016. Bruno a servi comme membre des comités suivants : audit, finances, programme des nouveaux gTLD, efficacité de l'organisation anciennement amélioration de la structure.

Il est résolu que Bruno Lanvin a gagné l'appréciation du Conseil. Le Conseil lui souhaite un bel avenir au sein de la communauté de l'ICANN et au-delà.

Qui souhaite appuyer cette motion ?

Cherine, merci.

Des discussions ?

Tous ceux qui sont pour ?

Les oppositions ?

Des abstentions ?

La motion est appuyée. Donc nous espérons que nous pourrons continuer de le voir dans la communauté.

Donc nous remercions Erika Mann. Erika Mann a été nommée pour servir au Comité de nomination comme membre du Conseil d'administration le 10 décembre 2010. Elle a terminé son mandat le 8 novembre 2016. Erika a servi comme membre des comités suivants et des groupes de travail : audit, rémunération, relations internationales, gouvernance, programme des nouveaux gTLD, recommandations GAC/Conseil, et le groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet, le groupe de travail sur les services de référentiel, ainsi que le produit des enchères des nouveaux gTLD.

Il est résolu que Erika Mann est énormément appréciée par le Conseil à la fin de son mandat. Elle a fait un excellent travail et nous lui souhaitons beaucoup de succès à l'avenir dans la communauté et au-delà.

Merci beaucoup. La motion est acceptée.

Tous ceux qui sont pour, levez la main. Tous ceux qui sont opposés ? Des abstentions ?

La motion est acceptée.

Nous remercions maintenant Kuo-Wei Wu pour son service au Conseil d'administration de l'ICANN. Kuo-Wei a été nommé par l'ASO comme membre du Conseil d'administration le 22 avril 2010. Kuo-Wei a terminé son mandat au Conseil

d'administration le 8 novembre 2016. Kuo-Wei a servi en tant que membre des comités du Conseil d'administration et groupes de travail suivants : relations internationales, comité IANA, programme des nouveaux gTLD, efficacité de l'organisation anciennement comité des améliorations de la structure, participation publique, risque, et variantes IDN.

Il est donc résolu que Kuo-Wei Wu est reconnu par le Conseil d'administration pour tout son mandat, pour tout son service. Le Conseil lui souhaite beaucoup de succès dans la communauté de l'ICANN et au-delà.

Ron, merci. Lito est plus rapide que vous ; c'est toujours lui qui lève la main.

Alors une petite chose à ajouter. Si on revient en arrière dans le temps, pendant son mandat au Conseil. Est-ce qu'on peut remonter dans le texte s'il vous plait ? Pour Kuo-Wei. Voilà. Là.

Si vous regardez, il est arrivé le 22 avril au Conseil, et il quitte le Conseil maintenant.

À l'époque, les membres qui étaient nommés par l'ASO et par l'ALAC arrivaient au Conseil six mois avant la réunion générale annuelle. Les statuts ont changé ceci pour aligner les différents mandats de manière à ce qu'ils commencent tous au moment de la réunion annuelle. Donc pour les personnes qui étaient déjà

au service du Conseil, nous avons en fait prolongé leur mandat de six mois de manière à aligner les différentes dates. Si jamais vous avez une question là-dessus, voilà l'explication.

Y a-t-il des discussions sur ce point ? Si vous êtes pour, dites-le. Puis, si vous êtes contre, allez-y. Des abstentions ?

Alors, Kuo, est-ce que vous souhaitez dire quelques mots ?

KUO-WEI WU :

Merci, Steve. Tout d'abord, je dois dire merci à l'ASO. Merci de m'avoir nommé au Conseil d'administration de l'ICANN deux fois. La communauté des numéros m'a énormément soutenu de manière à pouvoir bien faire mon travail.

Je voulais également dire que je suis très heureux d'avoir pu travailler avec vous, chers collègues. J'aimerais également remercier le personnel qui m'a énormément soutenu. Merci beaucoup. Et au revoir.

STEVE CROCKER :

Si vous partez, nous n'allons pas vous oublier, sachez-le.

Alors nous passons à 2g. Merci à Suzanne Woolf pour son service au Conseil d'administration de l'ICANN. Elle a été nommée par le comité RSACC comme membre du Conseil d'administration le 5 décembre 2004. Suzanne a terminé son mandat au Conseil

d'administration de l'ICANN le 8 novembre 2016. Suzanne a servi comme membre des comités et groupes de travail suivants : gouvernance, risque, IANA, et groupe de travail sur les variantes IDN.

Il est donc résolu que Suzanne Woolf a été énormément appréciée pour son service au sein du Conseil d'administration de l'ICANN. Et le Conseil lui souhaite beaucoup de bonnes choses à l'avenir dans la communauté de l'ICANN et au-delà.

Alors, je choisis Ram et Georges. La motion est adoptée. Il nous faudrait une petite technologie avec des boutons qui fassent du bruit pour savoir qui appuie en premier.

Est-ce que vous souhaitez en discuter? Moi j'ai un petit commentaire à faire.

Il faut savoir que Suzanne est arrivée au Conseil en 2004. Nous sommes maintenant en 2016. Donc c'est vraiment- elle a beaucoup servi au Conseil. Elle a été liaison pour le RSSACC. Nous avons des limites aux mandats. Il n'y a pas de structure dans les statuts pour les liaisons, et donc il se trouve que certaines liaisons, telles que Suzanne et moi-même, nous avons pu rester au Conseil pendant assez longtemps puisque nous ne sommes pas en fait limités par les cycles typiques.

Si on revient en arrière sur plusieurs années, les liaisons correspondent un petit peu à des membres du Conseil qui ont le droit de vote ; ils sont traités de la même manière. Et cela a très bien fonctionné en termes de cohésion et de fonctionnement du Conseil. Et nous arrivons à leur demander beaucoup plus de travail que ce qui, je pense, était prévu au départ dans les statuts imaginés. Voilà. Je n'aurais peut-être pas dû dire autant là-dessus, mais je dois dire que ça a été un réel plaisir de travailler avec Suzanne pendant tout ce temps.

Y a-t-il des questions ? Appel aux questions.

Tous ceux qui sont pour, dites aye. Tous ceux qui sont opposés ? Abstentions ? Merci.

La motion est adoptée. Suzanne, souhaitez-vous dire quelques mots ?

SUSANNE WOOLF :

Oui. Merci, Steve.

Je crois que nous en avons déjà parlé. En tant qu'ingénieur, je ne suis pas vraiment à l'aise avec les références qui indiquent à quel point il faut un certain temps pour faire certaines choses. Je suis à l'ICANN depuis très longtemps, au Conseil depuis très longtemps, mais je dois dire que le meilleur conseil qu'on m'ait donné dans toute ma carrière, c'était il y a 20 ans. Parce que

J'avais le privilège de travailler pour Jon Postel. Il m'a dit – j'étais jeune ingénieur – il m'a dit, il faut faire attention quand on quitte un travail de ce qui va se passer après.

Mais je suis très contente de ce que j'ai fait ici.

STEVE CROCKER :

Merci. Nous allons maintenant remercier Bruce Tonkin pour son service au Conseil d'administration de l'ICANN.

Bruce Tonkin a été nommé par l'Organisation de soutien aux noms génériques, la GNSO, pour servir comme membre du Conseil d'administration de l'ICANN, le 29 juin 2007. Bruce Tonkin a conclu son mandat, a terminé son mandat en ce 8 novembre 2016. Bruce a participé comme membre aux comités suivant : audit, gouvernance, rémunération, Comité exécutif, risque, service de référentiel de données d'enregistrement, et liaison du Conseil d'administration de l'ICANN auprès du groupe de travail intercommunautaire sur l'amélioration de la responsabilité de l'ICANN. Et il a été vice-président de ce Conseil pendant plusieurs années également. Donc je l'ajoute, Bruce Tonkin a énormément travaillé au sein du Conseil.

Le Conseil lui souhaite un avenir brillant au sein de la communauté et au-delà.

Asha et Georges, merci. Donc la motion est adoptée.

Y a-t-il des discussions là-dessus ? J'appelle les questions. Si vous êtes pour, dites aye. Si vous êtes opposés ? Non ? Abstentions ? Très bien. Merci. La motion est adoptée.

Bruce, vous avez la parole.

BRUCE TONKIN :

Merci, Steve.

Cette semaine a été un petit peu étrange de mon point de vue d'Australien. Dans la culture australienne, les gens disent toujours que les choses sont mieux une fois qu'on les a déjà faites.

Chacun a un petit peu une histoire à raconter sur les erreurs qu'on a faites ; et plus l'histoire est horrible, plus les erreurs sont énormes, plus l'histoire est intéressante. Donc cette semaine est étrange. J'essaie toujours de comprendre ce qui m'arrive, mais j'apprécie énormément les remerciements, surtout pour ceux qui sont venus me remercier en personne. J'apprécie.

Autre commentaire que j'aimerais faire, j'aimerais féliciter le travail de la communauté sur l'amélioration des processus de responsabilité. Et d'ailleurs, je vais faire mes propres commentaires dès que je partirai du Conseil.

En ce qui concerne les « challenges » à venir de la communauté, je crois que ce sera la prise de décision. Si vous regardez certains des sujets dont on a parlé cette semaine, des sujets qui existent depuis un certain nombre d'années, pour beaucoup c'est à la base des exemples où il y a de nouvelles questions en matière de politiques. Et je crois qu'en tant que communauté, nous devons travailler là-dessus pour trouver des solutions aux problèmes plus rapidement dès qu'ils se présentent, en fait, pour devenir une organisation plus agile dans la prise de décision de manière à servir nos utilisateurs de manière plus efficace.

En tout cas, merci.

STEVE CROCKER :

Merci, Bruce.

Ceci nous amène à la fin de l'ordre du jour pour cette réunion du Conseil. Je vais vous demander s'il y a d'autres points à discuter, sinon la réunion du Conseil est terminée. Nous en sommes donc à la fin du mandat des personnes qui devaient partir, et donc nous passons maintenant à une nouvelle organisation, un nouveau Conseil.

Et donc je demande aux membres du Conseil qui ont terminé leur mandat de laisser leur place aux nouveaux membres du Conseil.

On vient de me rappeler qu'étant donné l'ordre dans lequel nous faisons les choses, le forum public, en fait- nous avons le forum public juste après, les membres qui nous quittent au Conseil reviendront à la table du Conseil pour le forum public.

C'est bon ? Tout le monde est là ?

Alors suivant ce que vous aimez, nous en sommes à un point où c'est sympathique parce qu'il n'y a pas de structure maintenant. Et nous allons donc faire l'appel.

Cherine Chalaby va être ensuite président, président provisoire, puisque nous passons par un processus d'élection formel des membres de notre Conseil. Et ensuite, nous aurons donc un Conseil au complet.

Donc premièrement, l'appel. Cherine, c'est à vous.

CHERINE CHALABY :

Merci. On va donc faire l'appel. [Inaudible] Jonne Soininen. Markus. George Sadowsky. Goran Marby. Asha Hemrajani. Becky Burr. Steve Crocker. Cherine Chalaby. Chris Disspain. Rinalia Abdul Rahim. Lousewies. Ram Mohan. [Inaudible]. Ron da Silva. Lito Ibarra. [Inaudible]. Et Mike Silber.

Alors est-ce que je peux demander à notre chef du consensus si nous avons un quorum ? Oui.

Le premier point à l'ordre du jour pour la réunion du nouveau Conseil, c'est donc l'élection du président du Conseil d'administration de l'ICANN.

Est-ce qu'on pourrait avoir la résolution à l'écran ? La résolution est la suivante. Il est résolu que Steve Crocker est élu comme président du Conseil d'administration.

J'aimerais maintenant adopter cette motion par acclamation. Est-ce que quelqu'un peut appuyer la motion ? Lousewies ? Quelqu'un d'autre ? Asha. Merci.

Tous ceux qui sont pour, dites aye.

Des oppositions ? Des abstentions ?

Steve, vous êtes maintenant président du Conseil d'administration, et je vous passe le micro.

STEVE CROCKER :

Merci à tous. C'est la dernière fois que vous serez forcés de faire ceci, puisque ce sera ma dernière année, mon dernier mandat. Donc en ce moment, je suis tout seul. Il n'y a plus de structure.

Non. Lousewies va nous aider à élire notre vice-président.

LOUSEWIES VAN der LAAN : Ça va être très simple. Donc la motion affichée. Donc c'est en fait de nommer et de renommer Cherine Chalaby comme vice-président. Est-ce que quelqu'un souhaite avancer la motion ? Appui ? Khaled ? Tous ceux qui sont pour, aye. Les opposés ? Les abstentions ?

Cherine, félicitations. Vous avez été réélue.

CHERINE CHALABY : Merci beaucoup.

STEVE CROCKER : Maintenant, la nomination des membres des comités du Conseil. Donc Chris va s'occuper de ceci.

CHRIS DISSPAIN : Merci, Steve. La résolution doit être à l'écran. Donc les membres des comités suivants du Conseil [inaudible].

Donc Audit: Mike Silber, Steve Crocker, Ron da Silva, Chris Disspain, Lousewies Van Der Laan.

Rémunération: George Sadowsky président, Steve Crocker, Chris Disspain, Ram Mohan, Jonne Soininen.

Comité exécutif: Steve Crocker président, Cherine Chalaby, Chris Disspain, Goran Marby.

Finances : Asha Hemrajani présidente, Ron Da Silva vice-président, Becky Burr, Cherine Chalaby, Markus Kummer, George Sadowsky, Lousewies Van Der Laan.

Gouvernance : Chris Disspain président, Rinalia Abdul Rahim, Cherine Chalaby, Asha Hemrajani, Markus Kummer, Ram Mohan, Mike Silber.

Efficacité de l'organisation : Rinalia Abdul Rahim présidente, Khaled Kubaa vice-président, Rafael Lito Ibarra, Markus Kummer et Georges Sadowsky.

Risque : Ram Mohan président, Mike Silber coprésident, Martin Maarten Botterman, Rafael Ibarra, Akinori Maemura, Kaveh Ranjbar et Jonne Soininen.

C'est tout. Est-ce que quelqu'un souhaite appuyer la motion ?
Ron ? Merci.

Y a-t-il des discussions là-dessus ? Appel à question.

Tous pour, dites aye.

Oppositions ? Abstentions ? Merci à tous. Nous avons donc la structure des comités qui fonctionnent. Merci à tous.

Point suivant. Nomination du groupe de travail sur la mise en œuvre des recommandations du Conseil au GAC. Mark, est-ce que vous pouvez nous présenter cela ?

MARKUS KUMMER : Oui. Nous avons Martin Botterman, Chris Disspain, Ram Mohan, Mike Silber et Lousewies Van Der Laan, qui sont membres de ce groupe de travail. Et je suis moi-même, Markus Kummer, coprésident.

STEVE CROCKER : Est-ce que quelqu'un souhaite soutenir cette proposition ? Mike, merci.

D'autres interventions ? Tous ceux qui sont d'accord disent oui.

Oppositions ? Abstentions ? Merci.

On passe maintenant au groupe de travail sur les variantes IDN du Conseil d'administration. Est-ce que Ram Mohan peut nous présenter ce point ?

RAM MOHAN : Merci, Steve. Proposition du groupe de travail sur les variantes IDN du Conseil d'administration décide la chose suivante. Ram Mohan président ; Rinalia Rahim, Khaled Koubaa, Akinori Maemura, Kaveh Ranjbar et Jonne Soininen. Ça fait un moment que ce groupe de travail existe et nous permet de savoir ce qui se passe du côté des IDN. Étant donné que le système des noms

de domaine devient de plus en plus multilingue, il est important de savoir ce qui se passe de ce côté-là.

Bruce– Chris, pardon, Georges, soutiennent cette motion.

Ceux qui sont d'accord avec cette motion, oui. Oppositions ?

Abstentions ?

Bien. Je vous cède la parole Steve.

STEVE CROCKER : Merci. Motion approuvée. Passons au service des données d'enregistrement. Groupe de travail, pardon, du Conseil d'administration sur les services d'enregistrement.

CHRIS DISSPAIN : Composition du groupe de travail sur les services d'annuaire de données d'enregistrement. Composition suivante: Chris Disspain président, Rinalia Abdul Rahim, Cherine Chalaby, Steve Crocker, Markus Kummer, Akinori Maemura, et Kaveh Ranjbar liaison.

STEVE CROCKER : Merci, Chris. Qui soutient cette motion ? Khaled.

Discussion ? Tous ceux qui sont d'accord disent oui. Merci.

Oppositions ? Abstentions ? Bien. La motion est adoptée.

On passe au point g. Groupe de travail du Conseil d'administration sur la gouvernance de l'Internet. Markus, vous voulez nous présenter ce point ?

MARKUS KUMMER :

Oui. Le groupe de travail a été créé au début de l'année, donc il y a peu de temps. Les membres de ce groupe de travail sont Markus Kummer, Rinalia Abdul Rahim, Ron Da Silva, Chris Disspain, Rafael Lito Ibarra, Khaled Kubaa, Georges Sadowsky, Lousewies Van Der Laan.

Qui aimerait soutenir cette motion ? Lito. Georges.

À vous, Steve.

STEVE CROCKER :

Merci. Y a-t-il des demandes d'intervention ? Tous ceux qui sont d'accord disent oui. Oppositions ? Abstentions ? La motion est approuvée. Merci. Markus. Nous passons maintenant à la confirmation.

Nous passons maintenant donc à la confirmation des personnes responsables à l'ICANN, membres du bureau de l'ICANN. Donc la demande formelle qui figure dans les statuts, et selon les statuts de notre incorporation, il faut que les gens qui soient nommés

comme membres du bureau ne soient pas les mêmes qui sont désignés par les membres du personnel. Donc on a la possibilité de nommer d'autres personnes.

Donc Goran Marby est nommé président et PDG ; John Jeffrey, chef du contentieux ; Xavier Calvez, directeur général financier ; Akram Atallah, président de la GDD ; Suzanna Bennett, responsable des opérations ; David Olive, vice-président ; Ashwin Ranjan, vice-présidente de l'ingénierie et directrice de l'information.

Qui soutient cette motion ? Georges. Y a-t-il des demandes d'intervention ? Des commentaires ?

Questions ? Tous ceux qui sont d'accord disent oui. Oppositions ? Abstentions ?

Merci.

Passons maintenant à une nouveauté dans la vie de l'ICANN. Confirmation du président du PTI.

Comme tout le monde comprend, ce sont les résultats directs du processus de transition par lequel il y a une entité juridiquement totalement séparée, dans le sens d'une filiale de l'ICANN qui s'occupe des fonctions IANA. Donc le rôle des membres de ce PTI, et nous élisons Elise Gerich présidente de ce PTI. Elise Gerich.

Qui soutient cette motion ? Ron.

Y a-t-il des demandes d'intervention ? Discussions ? Tous ceux qui sont d'accord disent oui.

Oppositions ? Abstentions ?

Merci beaucoup. La motion est approuvée.

Je voudrais un commentaire. Elise a, bien entendu, assumé ou plutôt suivi le processus des fonctions IANA. Elle a été responsable de cela. Donc il n'y a pas de changement substantiel. Les choses continuent en l'état, dans le travail comme dans les procédures, avec la création du bureau du Conseil d'administration. Elise poursuit donc ses fonctions, excellentes du reste, au nom de l'ICANN et de la communauté de l'Internet. Et ça a été un plaisir de travailler avec elle. Merci beaucoup, Elise.

Est-ce qu'elle est là, d'ailleurs ? Je sais que ça va peut-être être une surprise pour elle.

Donc nous en avons fini avec l'ordre du jour de cette partie de la réunion sur l'organisation. Donc cette partie de la réunion est finie pour aujourd'hui. On fait une petite pause et on revient à 11 heures. Très bien.

Donc nous avons encore 7 minutes.

CHRIS DISSPAIN : Non, non. C'est à 10 heures, Steve.

Attendez ! Pour la première fois de notre histoire, je crois qu'on a terminé plus tôt.

Mettez-vous debout s'il vous plait. « Standing ovation » pour ça.

STEVE CROCKER : Je ne sais pas si je vais pouvoir tenir une pause pendant une heure. On va certainement trouver quelque chose d'utile à faire.

Bien. On se retrouve à 11 heures ici même. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]